

## SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC

Une voie centrale permettra aux véhicules de tourner en sécurité



SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC

Dimanche 10 janvier, c'est avec une satisfaction manifeste que Thierry Saint-Martin, maire de Sainte-Christie-d'Armagnac, a annoncé le début des travaux d'aménagement du croisement de la RD 931 avec la voie du village. Une voie centrale va être créée sur la RD 931, qui permettra aux véhicules voulant tourner à droite ou à gauche de le faire en toute sécurité. Le chantier est implanté, les travaux de terrassement commencent lundi 18 janvier. Tous les réseaux électriques et téléphonique seront enfouis et un réverbère éclairera la montée vers le village. Les travaux doivent durer environ deux mois-et-demi, pendant lesquels la circulation sera alternée. Le maire profite de l'occasion pour remercier les propriétaires qui ont accepté de céder une partie de leur terrain pour permettre l'élargissement de la chaussée.

Le coût total s'élève à 279 262,30 euros. Le financement est assuré à hauteur de 153 052 euros par le conseil départemental, de 63 155,30 euros par la communauté de communes et de 63 155 euros par la commune.

**Classement du Castet et de son mur de terre** – Autre sujet de satisfaction, le Castet et son mur de terre unique en Europe ont été classés aux Monuments historiques. Une demande complémentaire de classement de tout le site (motte castrale, église, maison des chasseurs) a été faite. Pour la restauration du Castet, une demande de permis de construire a été déposée avec le dossier l'architecte Alain Klein (1).

**Mauvaise surprise** - Il est grand temps que les travaux de restauration soient menés, car une fissure profonde a été décelée dans le talus qui supporte le rempart de terre, juste derrière lui : ce talus risque de s'affaisser. Un bureau d'études prépare une solution pour bloquer le talus. « Une première tranche de travaux urgents sera lancée dès que les subventions auront été débloquées », conclut le maire.

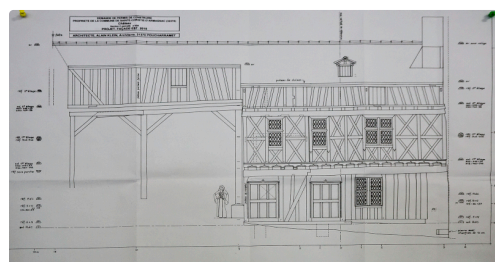
À noter : une demande de permis a été déposée pour construire un local associatif dédié aux chasseurs ; l'ancienne mairie a été réaménagée pour devenir salle de réunion, notamment pour l'association « De fil en aiguille » ; un sens interdit a été posé sur la voie communale qui relie le RD 931 à la RD 522 (la route impériale Nogaro-Manciet); la commune a un site (<http://www.saintchristiedarmagnac.fr/>) et une page Facebook (Les Amis du Castet).

Par ailleurs, Thierry Saint-Martin annonce que la population atteint 410 habitants [alors qu'elle était de 355 habitants en 2006] et il souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

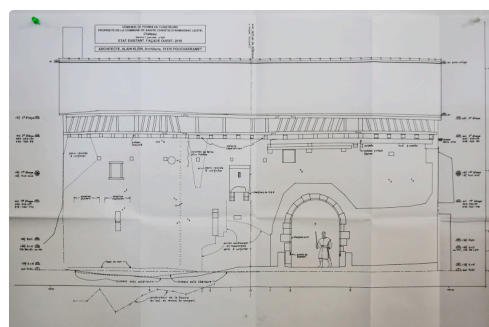
**Médaille d'honneur et nouvelle secrétaire** – Serge Zanardo, employé communal, reçoit la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 ans de service.

Le maire présente Olivia Lamoulie, remplaçante de Gisèle Aurenas, partie en retraite le 18 décembre (2). Cette dernière reçoit un cadeau et un bouquet et prend la parole. Elle dit avoir accompli, au cours des 32 années passées à son poste, des tâches « variées et très intéressantes » : 735 demandes de cartes d'identité, 52 actes de mariage etc. Elle quitte son poste « riche d'amitiés et de souvenirs » et remercie les maires successifs et les conseillers de leur confiance.

(1) Les plans des façades sont affichés (état actuel et état projeté) à la salle des fêtes. (2) Les jours et heures d'ouverture de la mairie sont désormais : mardi matin, jeudi matin et vendredi toute la journée jusqu'à 18 heures.



Façade est du Castet (dessin de l'architecte)



Façade ouest actuelle du Castet (dessin de l'architecte) - la fissure est dessinée mais elle est à l'intérieur



Plan des travaux d'aménagement du carrefour de la RD 931 avec la voie du village



Elle prend la parole



Gisèle Aurensan reçoit un cadeau



Le maire avec l'ancienne et la nouvelle secrétaire



Présentation d'Olivia Lamoulié



Thierry Saint-Martin remet sa médaille à Serge Zanardo



Autre vue de l'assistance



Autre vue de l'assistance



L'assistance



Thierry Saint-Martin présente ses voeux